Faculté de droit

M1 Droit des organisations internationales

Année universitaire 2024/2025

Règlement adopté par le Conseil de Faculté le 12 septembre 2024 et par la Commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 24 septembre 2024.

Le présent règlement est applicable au titre de l'année universitaire 2024-2025.

DISPOSITIONS PARTICULIERES APPLICABLES MASTER 1 DROIT DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES Année 2024-2025			
Enseignement	Nombre d'heures d'enseignement	ECTS	Examens
[redacted]			
Droit des Organisations Internationales (cours)	30 H	3	Terminal de 3h
Droit des Organisations Internationales (TD)	15 H	3	Contrôle continu du semestre
Droit International Pénal (cours)	30 H	3	Terminal de 3H
Droit International Pénal (TD)	15 H	3	Contrôle continu du semestre
Droit des Traités (cours)	30 H	3	Oral
Droit de la Sécurité Internationale (cours)	30 H	3	Ecrit 1 h
Droit International Privé (cours)	30 H	3	Ecrit 1h
Concours de plaidoiries (cours)	30 H	3	Contrôle continu du semestre
Systèmes Juridiques Comparées (cours)	30 H	3	Ecrit 1h
Langue Anglaise ou Langue Espagnole	15 H	3	Contrôle continu du semestre
TOTAL SEMESTRE 1	255 H	30	

SEMESTRE 2			
Contentieux International (cours)	30 H	3	Terminal de 3H
Contentieux International (TD)	15 H	3	Contrôle continu du semestre
Droit International Économique (cours)	30 H	3	Terminal de 3H
Droit International Économique (TD)	15 H	3	Contrôle continu du semestre
Droits International et européen des droits de l'homme (cours)	30 H	3	Oral
Droit International Humanitaire (cours)	30 H	3	Oral
Histoire du Droit International (cours)	30 H	3	Oral
Histoire des relations Internationales Contemporaines (cours)	30 H	3	QCM de 30 mn
Droit International et Européen du changement climatique (cours)	30 H	3	Ecrit 1h 30
Langue Anglaise ou Langue Espagnole	15 H	3	Contrôle continu du semestre
TOTAL SEMESTRE 2	255 H	30	